

RIGNAC, le 23 juin 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Cher Collègue, Chère Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

Mardi 4 juillet à 12 h à la Mairie de Rignac

Ordre du jour :

Délibération:

Construction d'un Centre de loisirs à Rignac : Marché de travaux pour le lot 1
Je vous prie de croire, Cher Collègue, Chère Collègue, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Président,

Jean-Marc CALVET